

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

**AMÉLIORER LA
RESPONSABILISATION
DU SECTEUR PUBLIC**

au Canada et dans le monde



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION

Message de LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION et de la PRÉSIDENTE- DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FCAR

Le rôle de la **Fondation est** essentiel : Nous soutenons les auditeurs du secteur public et les comités de surveillance, ce qui contribue à améliorer la responsabilisation dans le secteur public partout dans le monde. Pour ce faire, nous fournissons aux auditeurs et aux comités de surveillance les connaissances et les compétences dont ils ont besoin afin d'améliorer les services publics et d'obliger les gouvernements à rendre des comptes.

La Fondation a connu une nouvelle année riche en activités, incluant le lancement de nouveaux produits et services, des réunions avec de nouveaux membres et des membres de longue date, le partage des connaissances par le biais de présentations et de travaux de recherche, et bien plus encore. Enfin, après deux années sans événements en personne ou presque, les vols intérieurs et internationaux ont désormais repris et nous sommes ravis de pouvoir à nouveau accueillir des boursiers internationaux au Canada! Vous trouverez les points saillants de nos activités dans les pages suivantes.

Répondre à vos besoins

Notre objectif est de vous proposer les services et produits qui vous intéressent. En 2021-2022, nous nous sommes efforcés de mieux comprendre vos difficultés et vos besoins, par exemple en réalisant un sondage sur la satisfaction des membres et en organisant des réunions avec les bureaux d'audit et les membres des comités des comptes publics.

Ce sondage a permis d'identifier un besoin commun d'aide au recrutement d'auditeurs, qu'ils soient nouveaux ou expérimentés. Nous avons lancé un site de carrières au printemps 2021 que nous espérons perfectionner dans les années à venir.

Les membres ont également exprimé leur intérêt pour la diversification de nos cours de perfectionnement professionnel – tant au niveau des formats que des sujets abordés. Pour répondre à ces besoins, nous avons commencé

La rétroaction a toujours été positive, avec des taux de satisfaction systématiquement autour de 85 %.



Evangeline Colman-Sadd
*Présidente du conseil
d'administration*



Carol Bellringer
*Présidente-directrice
générale*

à proposer des formations plus courtes. À titre d'exemple, le cours sur l'audit de l'analyse comparative entre les sexes plus et le cours intitulé Comparaitre devant les comités parlementaires et les comités d'audit durent chacun moins de six heures. Nous avons également commencé à proposer des cours en ligne à rythme libre en lançant une série de trois cours pour les élus et leur personnel de soutien. Nous continuons de chercher de nouveaux sujets de cours.

Nous sommes heureux de constater que nos cours continuent de répondre aux besoins et aux attentes des participants. La rétroaction a toujours été positive, avec des taux de satisfaction systématiquement autour de 85 %.

Nous prenons également en compte les besoins spécifiques des membres à l'échelle municipale en leur offrant un soutien dédié. L'année dernière, nous avons organisé le Forum sur l'audit municipal semi-annuel, qui réunit les chefs de bureaux d'audit municipaux de tout le pays, ainsi qu'un webinaire pour les comités d'audit du Québec. En 2022-2023, nous lancerons un cours à rythme libre pour les comités d'audit municipaux.

Agir ensemble

Concrètement, c'est votre travail en tant qu'auditeurs du secteur public et comités de surveillance qui profite au public. Nous apprécions les efforts que vous déployez pour amener les gouvernements à rendre des comptes et pour veiller à ce que leurs programmes et services apportent la meilleure valeur ajoutée possible aux citoyennes et citoyens. L'aide que vous apportent nos cours et nos services nous procure une grande satisfaction. Nous sommes par exemple

ravis de constater que les quatre bureaux d'audit participant au programme international financé par Affaires mondiales Canada (c'est-à-dire ceux du Guyana, du Rwanda, du Sénégal et du Vietnam) réalisent des audits de performance de bonne qualité et formulent des recommandations qui amélioreront le bien-être des citoyennes et citoyens. Au Canada, nous avons récemment constaté de nombreux changements positifs dans les comités des comptes publics du Manitoba, du Yukon et du Nouveau-Brunswick, qui ont mis en œuvre les bonnes pratiques recommandées par la FCAR.

La surveillance est une composante essentielle de la responsabilisation. Les auditeurs peuvent rédiger des rapports d'audit exhaustifs contenant des recommandations importantes, mais ils ont besoin de comités de surveillance solides pour les aider à avoir le plus d'impact possible. Pour soutenir les comités de surveillance, nous avons élaboré des cours à rythme libre, proposé des ateliers virtuels (dont six en 2021-2022) et avons discuté avec presque tous les CCP provinciaux et territoriaux ainsi que le CCP du gouvernement fédéral afin de déterminer comment répondre à leurs besoins.

Nous avons également lancé une nouvelle série de vidéos dans lesquelles d'anciens membres de CCP donnent des conseils pour tirer le meilleur parti d'une expérience au sein d'un comité de surveillance.

Accroître notre rayonnement

Pour avoir plus d'impact, nous travaillons également avec de nouveaux bureaux et membres. L'année dernière, nous avons collaboré avec des bureaux d'audit au Canada, en Australie, au Guyana, en Jamaïque, au Rwanda, en Suisse, en Mongolie, au Sénégal, aux Émirats arabes unis, au Vietnam et en Nouvelle-Zélande. De nombreux bureaux d'audit interne nous ont rejoints en tant que membres, notamment le ministère de la Défense nationale, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le Conseil canadien des auditeurs internes du secteur public (qui regroupe divers bureaux d'audit interne), PwC Canada, ainsi que des bureaux d'audit internationaux des Émirats arabes unis et de Mongolie.

Pour accroître notre rayonnement, nous partageons aussi notre expertise. En 2021-2022, nous avons fait des présentations lors de la conférence annuelle de l'Institut des auditeurs internes (Canada et Amérique du Nord), de la conférence technique de l'AFROSAI-E, de la conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth et de la 12e conférence internationale sur la gouvernance, les fraudes, l'éthique et la responsabilité sociale d'entreprise, ainsi que devant l'académie mexicaine de l'audit de performance. En outre, nous avons animé des réunions à la conférence du CCVL et à la conférence conjointe du CCCCPC et du CCVL. Cette année, nous avons également été invités à animer des discussions sur l'audit du secteur public et la surveillance dans des universités, au Québec et en Colombie-Britannique.

En 2022-2023, nous entendons continuer d'accroître notre rayonnement en accueillant de nouveaux membres, en participant à des conférences et grâce au réseautage. Nous travaillerons à la réalisation d'un objectif important de notre nouveau plan stratégique 2022-2025, qui consiste à pouvoir compter parmi nos membres au moins 25 % des institutions supérieures de contrôle et au moins 80 % des auditeurs du secteur public au Canada.

Viabilité de la Fondation

Les principales sources de financement de la Fondation sont au nombre de quatre : les cotisations des membres, les recettes tirées des cours, les recettes tirées des projets entrepris suite à une demande de propositions, et enfin le financement octroyé par Affaires mondiales Canada pour le Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance. Nous sommes en recherche constante de nouveaux partenaires pour travailler avec nous dans ces quatre domaines, y compris pour développer nos activités internationales avec d'autres financements d'Affaires mondiales Canada ou de banques de développement internationales.

Nous nous sommes attachés à faire en sorte que tous les membres reçoivent une valeur ajoutée pour les cotisations qu'ils versent en plus du tarif des cours auxquels ils participent. Les résultats du sondage sur la satisfaction des membres nous aident à hiérarchiser leurs besoins. Actuellement, les avantages directs de l'adhésion incluent l'accès à la Base de données *Vigie Audit*, à des produits de recherche, à des événements en ligne gratuits et à des communications sur ce qui se passe dans le monde de l'audit du secteur public. Toutefois, les cotisations servent également à financer le programme de surveillance et nos recherches sur les cadres de responsabilisation efficaces, ce qui profite indirectement aux membres en aidant les comités de surveillance à utiliser leurs rapports d'audit plus efficacement. Nous pensons qu'un financement du gouvernement permettrait de mieux harmoniser le programme de surveillance et les recherches sur la responsabilisation.

Concrètement, c'est votre travail en tant qu'auditeurs du secteur public et comités de surveillance qui profite au public.

À l'été 2021, nous avons retenu les services d'une firme de relations publiques pour nous aider à présenter au gouvernement fédéral une demande de financement des recherches sur la responsabilisation et du programme de surveillance de la FCAR. Les cotisations des membres ne sont pas suffisantes pour soutenir un programme de surveillance global. De plus, l'utilisation des cotisations des membres pour le programme de surveillance prive la communauté des auditeurs d'un soutien financier et ne va pas dans l'intérêt des principaux utilisateurs, à savoir le Parlement du Canada, les législatures provinciales et territoriales, la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, les conseils municipaux et les communautés autochtones. Nous nous sommes donc adressés à la Chambre des communes afin d'obtenir un financement unique pour renforcer la responsabilisation dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes, quelle que soit leur juridiction.

Au cours de l'année écoulée, nous avons rencontré de nombreux députés et hauts fonctionnaires du gouvernement pour discuter de nos besoins, présenté des propositions prébudgétaires, créé une page Web pour expliquer notre demande et appelé les membres à fournir des témoignages à l'appui de la Fondation. [De plus amples renseignements sont disponibles ici.](#)

Perspectives d'avenir

En 2022-2023, la Fondation donnera suite aux résultats du sondage sur la satisfaction des membres, poursuivra ses efforts pour trouver de nouvelles sources de financement et mettra en œuvre son nouveau plan stratégique 2022-2025. Nous sommes ravis de lancer de nouveaux cours et de nouvelles publications et de continuer à chercher des moyens novateurs de répondre à vos besoins et d'accroître notre rayonnement, tout cela dans le but de nous acquitter de la mission énoncée dans le nouveau plan stratégique : « Améliorer les connaissances et les compétences des auditeurs et auditrices du secteur public et des organismes de surveillance afin qu'ils et elles puissent renforcer davantage les résultats, la transparence et la responsabilisation des gouvernements à l'égard des ressources publiques. »



SERVICES AUX MEMBRES EN 2021-2022

Le nombre de participants a presque **DOUBLÉ** par rapport aux années précédentes.

39 cours dispensés à

692 participants



[Voir nos cours](#) ➔

Promotion de l'importance de l'audit de performance et du rôle de la Fondation pour faire avancer la responsabilisation dans le secteur public au Canada et à l'échelle internationale par le biais de



10+ allocutions



Des enjeux importants pour les Canadiens et Canadiennes ont été traités dans

6 publications incluant le **guide pratique sur les méthodes d'échantillonnage**



PRINCIPAL AVANTAGE POUR LES MEMBRES



Les membres peuvent travailler plus efficacement grâce à la **la Base de données Vigie Audit** de la FCAR, qui est mise à jour continuellement.



Nous avons continué de jouer un rôle déterminant dans la surveillance du secteur public en **aidant les comités des comptes publics** (CCP) grâce à des outils, des conseils et des formations, incluant plusieurs ateliers :



3 ateliers pour le CCP de Terre-Neuve-et-Labrador

1 atelier pour le CCP du gouvernement fédéral

4 ateliers pour le CCP des Fidji

Nous avons aidé les membres des CCP à comprendre l'importance de leurs rôles grâce à une **nouvelle série de vidéos**.



Nous avons lancé un **site de carrières**



pour aider les membres à trouver des talents – un besoin exprimé dans le sondage sur la satisfaction des membres de 2022 de la FCAR.



Nous avons fourni des services aux membres à l'échelle municipale en organisant :



▶ un Forum sur l'audit municipal qui a réuni 10 juridictions

▶ un webinaire pour les comités d'audit municipaux qui a attiré plus de 165 participants



Nous avons accueilli de nouveaux membres :



- ▶ Bureau national d'audit de Mongolie
- ▶ Agence canadienne d'inspection des aliments
- ▶ Bureau de l'auditeur général de la Jamaïque
- ▶ PricewaterhouseCoopers

[Voir tous nos membres](#) ➔

Nous avons réalisé un sondage



sur la satisfaction des membres et reçu 164 réponses.



[Voir les résultats](#) ➔

Nous avons commencé à travailler avec une firme de relations publiques pour demander au gouvernement du Canada **de financer le programme de surveillance de la FCAR**.



[Découvrez-en plus ici](#) ➔



Pour en savoir plus sur nos activités tout au long de l'année, consultez nos **rapports d'activités trimestriels** (p. 7 à 11).



PROGRAMME INTERNATIONAL

Dans le cadre du Programme international sur la gouvernance, la responsabilisation et la performance (2018-2025), nous travaillons avec les institutions supérieures de contrôle (ISC) et les comités de surveillance de quatre pays partenaires : le Guyana, le Rwanda, le Sénégal et le Vietnam. Les ISC renforcent leurs pratiques d'audit de performance et les comités de surveillance apprennent comment examiner efficacement les rapports d'audit et prendre les mesures qui s'imposent.

Renforcement de l'efficacité des pratiques d'audit de performance



Accueil des **boursiers 2021-2022** : formation et mentorat virtuels, et stages aux BVG de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Québec.

[Pour en savoir sur les boursiers](#) →

15 cours dispensés à **147 participants**, incluant des formations sur le leadership et l'audit de l'égalité des genres ainsi que les premiers cours accélérés pour les dirigeants des ISC.



Mentorat pour aider les équipes d'audit de l'ISC du Guyana à produire leurs rapports d'audit.

Renforcement des relations entre les ISC et les parties prenantes



Organisation du nouveau cours **Collaborer avec les membres de l'entité auditée** pour les ISC du Guyana, du Rwanda et du Vietnam.

Soutien à l'ISC du Guyana afin de rédiger **des questions pour les audiences du CCP portant** sur ses rapports.

Nouvelle publication et webinaire sur la participation de la société civile aux audits.



Soutien à l'intégration de la perspective de genre



Poursuite du **Programme des leaders des ISC** sur l'intégration de la perspective de genre. Les participants – une équipe regroupant deux personnes de chaque ISC – ont réalisé une évaluation de l'égalité des genres dans leurs ISC.



Collaboration avec la communauté internationale



Présentations lors de la **conférence annuelle** et d'un **atelier sur l'égalité des genres de l'AFROSAI-E**.



Poursuite de nos **discussions régulières sur l'égalité des genres** avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI et l'OLACEFS (ISC d'Amérique latine et des Caraïbes).

Réunions avec des représentants **des hauts-commissariats et des ambassades du Canada** dans les pays partenaires et avec des membres de plusieurs organisations qui travaillent également avec les ISC.

Amélioration de la surveillance parlementaire



Lancement d'une série de **cours en ligne à rythme libre** pour les comités de surveillance.



Merci! Le programme est financé par Affaires mondiales Canada et soutenu par nos partenaires canadiens.



RAPPORTS TRIMESTRIELS

Rapport d'activités trimestriel



PARTAGE DE CONNAISSANCES



9 cours dispensés à **141** participants



Livré **4** webinaires



A agi à titre de modérateur au Symposium sur l'audit de performance



A continué d'offrir des événements exclusifs aux membres



A tenu des ateliers avec les comités des comptes publics des provinces de l'Alberta et du Yukon



A organisé un événement pour les récents diplômés et les futurs participants du programme des leaders émergents de la FCAR



A publié : *8 conseils pour corroborer les observations et conclusions d'un audit de performance*



CONTRIBUER À LA CROISSANCE DE LA FCAR



SITE DE CARRIÈRES

Lancement d'un nouveau site de carrière avec des tarifs préférentiels pour les membres de la FCAR



A souhaité la bienvenue à de nouveaux membres



Agence canadienne d'inspection des aliments



A tenu **6** sessions de planification stratégique

RENFORCER LES CAPACITÉS À TRAVERS LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE LA FCAR



A publié un nouveau rapport :

Comment les bureaux d'audit collaborent avec la société civile : points saillants de notre sondage international



5 cours dispensés à **76** participants au sein de nos bureaux d'audit partenaires :



Gestion d'équipes pour des audits réussis : le Guyana participe à une livraison pilote



Audit coopératif du bassin du Mékong : la 3^{ème} et dernière session de formation sur mesure pour les équipes d'audit du Vietnam, de la Thaïlande et du Myanmar



Cours intensif en audit de performance : 2 cours dispensés pour des nouveaux auditeurs au Sénégal



L'audit de l'égalité des genres : offert aux auditeurs chevronnés du Sénégal



CHANGEMENTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE DE LA FCAR

La FCAR dit au revoir à :



Barb Dumont, Agente de programme, bourses internationales, Programmes internationaux, qui prend sa retraite en juillet



Pierre Fréchette, Directeur de la recherche, Produits et services, qui retourne au Bureau du vérificateur général du Canada



Mandy Ricard assumera le poste d'Agente de programme, bourses internationales, Programmes internationaux en juillet



Sherazade Shafiq a été promue Directrice, Programmes internationaux en avril

FÉLICITATIONS À TOUS!



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION

DURABILITÉ ET RESPONSABILISATION



Tenue de l'assemblée générale
annuelle et publication du
rapport annuel 2020-2021



La FCAR a accueilli :

- 3** employés :
[Nickolas Cieslinski](#), [Nicolas Ryan](#) et
[Hugues-Albert \(H-A\) Sully](#)
- 2** membres individuels
- 1** membre institutionnel : le Département
du vérificateur général de la Jamaïque



Début de la réflexion en vue de
l'identification de possibilités de
financement supplémentaires avec l'aide
de **2** cabinets de conseil

JUILLET 2021 À SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS TRIMESTRIEL

PARTAGE DE CONNAISSANCES



Présentation de notre nouveau cours virtuel
Diriger des audits réussis à une institution
supérieure de contrôle

[Accéder nos cours et webinaires à l'affiche](#)



Mise à jour de la base de données *Vigie
Audit* et inclusion des audits récemment
déposés sur les mesures prises par les
pouvoirs publics face à la COVID-19



Animation d'une table ronde sur les
avantages de la collaboration multipartite
lors de la conférence conjointe du CCCCP
et du CCVL



Coprésentation d'une série d'ateliers au comité des
comptes publics des Fidji grâce à un financement du
Programme des Nations Unies pour le développement



Exposés présentés aux conférences
annuelles de l'Institut des auditeurs
internes (Canada et Amérique du Nord)



Atelier d'orientation offert au comité
des comptes publics de Terre-Neuve-et-
Labrador

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE CADRE DE NOTRE PROGRAMME INTERNATIONAL



3 cours + services de mentorat dispensés au
Bureau du vérificateur général du Rwanda, dont :

Livraison pilote d'un nouveau cours :
« Collaborer avec les membres de
l'entité auditée »

*Pour contribuer à l'élaboration de ce
cours, remplissez un court sondage*



Une séance de suivi de notre cours
*La collecte et l'analyse des éléments
probants*, où les participants ont présenté
des stratégies de collecte d'éléments
probants pour leurs prochains audits



Notre 1^{er} club de lecture virtuel, dans le cadre
duquel les participants lisent *Les 7 habitudes
des gens efficaces* de Stephen Covey



Exposé présenté lors de l'atelier de
l'AFROSAI-E sur l'égalité des genres



Sélection des candidats et confirmation
des plans pour les bourses d'études
2021-2022 – le programme commencera
virtuellement en novembre!

INFORMER LES MEMBRES ET LES PARTENAIRES

Nouvelles publications

SUR LE TERRAIN



**L'audit de la culture organisationnelle : analyse
des sondages auprès des employés avec python**
par Philip Lillies, auditeur interne (CIA), à la retraite



Cet article fait valoir que les auditeurs et auditrices peuvent
profiter de la richesse des données fournies par les sondages
auprès des employés pour étendre l'analytique des données
aux audits de la culture organisationnelle.

NOUVEAU GUIDE PRATIQUE



**Les méthodes d'échantillonnage pour les
audits de performance**

Cette publication aborde les concepts, les approches et les
méthodes de base que les auditeurs et auditrices devraient
connaître pour sélectionner et appliquer une méthode
d'échantillonnage appropriée dans le cadre de leurs audits de
performance.



CONSEILS D'AUDIT SUR L'ÉCHANTILLONNAGE

+2



- » Cinq grandes étapes à suivre
par les équipes d'audit qui ont
recours à l'échantillonnage
- » Quatre facteurs de réussite
quand vous échantillonnez pour
un audit de performance

Rapport d'activités trimestriel



PARTAGE DE CONNAISSANCES AVEC LES AUDITEURS



Livraison de **12** cours et **3** webinaires

Voir les cours et webinaires à venir →



Tenue de notre Forum annuel sur l'audit municipal canadien, avec la participation de **10** juridictions



Poursuite de nos événements exclusifs aux membres



Exposés présentés

- ▶ lors de la Conférence technique de l'AFROSAI-E
- ▶ lors de la 12^e Conférence internationale sur la gouvernance, les fraudes, l'éthique et la responsabilité sociale d'entreprise
- ▶ devant l'Académie mexicaine de l'audit de performance



Choisi pour mener **3** nouveaux projets

- ▶ Conseil canadien des vérificateurs internes du secteur public : 
- Étude des répercussions de la COVID-19 sur l'audit interne
- ▶ Initiative de développement de l'INTOSAI : 
- Sensibilisation au genre au sein de l'institution supérieure de contrôle (ISC) de Madagascar
- Création d'un programme de cours à l'intention des équipes RH au sein des ISC

SOUTIEN EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE PARLEMENTAIRE



Organisation d'un atelier pour le Comité des comptes publics (CCP) de Terre-Neuve-et-Labrador



Lancement d'une tournée virtuelle pancanadienne pour obtenir la rétroaction des membres et du personnel de soutien des CCP au sujet de notre programmation



Exposés présentés

- ▶ dans le cadre du Programme à l'intention du personnel de soutien parlementaire de l'Université McGill
- ▶ lors de la Conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth



DURABILITÉ ET REDDITION DE COMPTES

Présentation de notre Plan stratégique 2022-2025

Plan et vidéo →



Livraison de webinaires sur les avantages réservés aux membres

Découvrir les avantages réservés aux membres →



Organisation d'une réunion de nos collaborateurs spécialisés dans l'enseignement



Tenue de réunions avec les parlementaires pour faire valoir l'importance des travaux de la FCAR au Canada

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE CADRE DE NOTRE PROGRAMME INTERNATIONAL



Lancement du programme de bourses d'études 2021-2022 avec un premier module virtuel

- ▶ Les boursiers originaires du Guyana, du Rwanda et du Sénégal ont participé à des ateliers et commencé à élaborer leur projet spécial.

Merci aux mentors des BVG de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Québec!



Découvrez les boursiers →



3 cours dispensés à l'intention de l'ISC du Sénégal et **1** atelier organisé pour l'ISC du Rwanda



Tenue d'une réunion virtuelle avec les boursiers diplômés d'Amérique latine



Début des travaux menés avec l'ISC du Guyana pour l'utilisation de questions efficaces auprès du CCP



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION

DURABILITÉ ET RESPONSABILISATION

Finalisation des plans opérationnels pour le plan stratégique 2022-2025



Approbation d'un budget équilibré pour 2022-2023

Réception de **164** réponses au sondage sur la satisfaction des membres de la FCAR de 2022



Voir les résultats du sondage ici

A rejoint la FCAR :
le Bureau national d'audit de Mongolie, en tant que membre collectif

A quitté la FCAR :
Zaid Shaikh, agent principal des finances et de la gestion des risques

JANVIER 2022 À MARS 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS TRIMESTRIEL

Les inscriptions aux cours pour le printemps, l'été et l'automne 2022 sont désormais ouvertes!

PARTAGE DES CONNAISSANCES AVEC LES AUDITEURS ET AUDITRICES DU SECTEUR PUBLIC

18 cours dispensés

à plus de **285** participants

Cours dispensés à des auditeurs et auditrices au Canada, en Australie, en Jamaïque, en Suisse et en Mongolie



À propos de nos cours

Organisation d'un webinaire sur les méthodes d'échantillonnage qui a attiré plus de **140** participants

Publication de la **10^e** édition de l'Inventaire de documents sur l'audit de performance

Mise à jour de la Base de données de *Vigie Audit* – découvrez ses avantages ici!

COLLABORATION AVEC LES PAYS PARTENAIRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME INTERNATIONAL DE LA FCAR



Lancement d'un cours d'orientation en ligne à rythme libre pour les comités des comptes publics et ouverture de l'accès au CCP du Guyana

Cours dispensés aux **4** pays partenaires, dont :

- les premiers cours accélérés, organisés pour les dirigeants de l'OAG du Rwanda
- le nouveau cours *Collaborer avec les membres de l'entité auditée*, au Guyana et au Vietnam
- le cours *Gestion d'équipes pour des audits réussis*, au Sénégal

Poursuite du volet virtuel des bourses d'études 2021-2022 et planification de l'arrivée des boursiers et boursières au Canada en mai

Organisation d'un webinaire sur l'implication de la société civile dans les audits avec la participation de conférenciers invités de différents pays

Réunions virtuelles avec des représentants des hauts-commissariats et des ambassades du Canada au Guyana et au Sénégal et avec des partenaires de développement travaillant au Sénégal et au Vietnam

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LES COMITÉS DE SURVEILLANCE

Lancement de **3** vidéos mettant en scène d'anciens membres de comités des comptes publics (CCP)

Organisation d'ateliers :
 » sur la compréhension du rôle du CCP, pour le CCP du gouvernement fédéral
 » sur l'utilisation de questions efficaces, pour le CCP de Terre-Neuve-et-Labrador

Poursuite des discussions avec des membres de CCP de tout le Canada sur leurs besoins en matière de renforcement des capacités

Organisation d'un webinaire pour les comités d'audit municipaux qui a attiré plus de **165** participants

À propos de nos ateliers



ÉTATS FINANCIERS

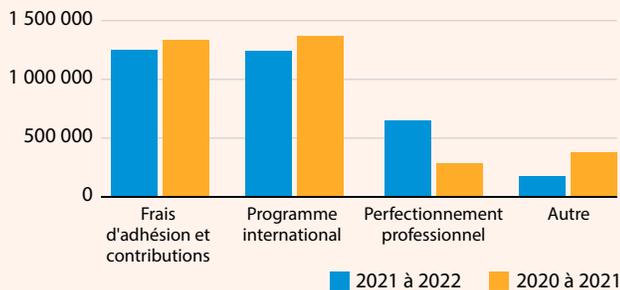
Le présent rapport annuel comprend les états financiers de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation (FCAR) pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant à leur égard. L'auditeur externe, à savoir le cabinet Welch SRL, a exprimé une opinion d'audit sans réserve sur les états financiers de la Fondation.

Les états financiers figurant dans ce rapport ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et audités par le cabinet Welch SRL conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport permet d'informer nos membres, les parties prenantes et d'autres parties intéressées sur la situation et la performance financières de la Fondation et de leur expliquer les éléments importants, les fluctuations ou les changements dans les politiques ayant une incidence sur la présentation des résultats financiers.



APERÇU FINANCIER

Revenus



Les frais d'adhésion et contributions ont diminué de 6 %

POURQUOI? Parce que les contributions bénévoles ont été réduites de plus de 33%. Si ce n'était pas de cette diminution, les revenus d'adhésion auraient **augmenté de 3,9 %**.

Le revenu du programme international a diminué de 9,6 %

POURQUOI? Notre contrat avec Affaires mondiales Canada nous permet de récupérer les dépenses directes du programme, en plus des frais d'administration fixes. Étant donné que les dépenses sont en baisse (voir à droite) les revenus sont également en baisse.

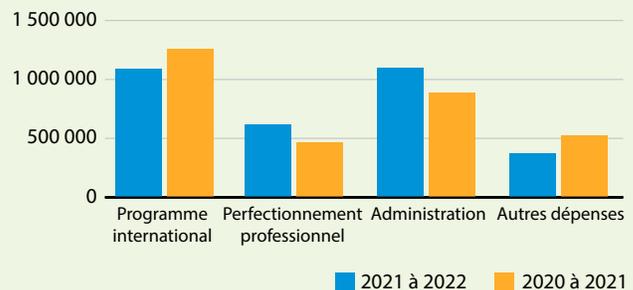
Le revenu de notre perfectionnement professionnel a augmenté de 131,9 %

POURQUOI? Nous avons offert un nombre record de cours et avons presque doublé le nombre d'inscriptions par rapport à l'année dernière.

Notre autre revenu a diminué de 55,2 %

POURQUOI? La FCAR a reçu des subventions de COVID-19 sur 3 mois vs 12 mois en 2020-21.

Dépenses



Les dépenses du programme international ont diminué de 13,6 %

POURQUOI? Au cours du dernier exercice, nous avons investi des sommes importantes pour adapter les cours à la prestation virtuelle. Le même niveau d'investissement n'a pas été requis en 2021-2022.

Les dépenses de notre perfectionnement professionnel ont augmenté de 33,5 %

POURQUOI? Nous avons livré plus de cours et donc avons encouru plus de dépenses.

Les dépenses administratives ont augmenté de 23,5 %

POURQUOI? La FCAR a engagé des consultants pour évaluer les possibilités de financement et a embauché un membre du personnel supplémentaire pour répondre à la demande accrue de perfectionnement professionnel. Sans ces deux dépenses, les frais d'administration n'auraient augmenté que de 11 %.

Les autres dépenses ont diminué de 28,4 %

POURQUOI? Nous avons commencé à créer du contenu à l'interne et avons changé le type de contenu que nous créons.

NOTRE VIABILITÉ



La FCAR a réalisé un bénéfice net d'un peu plus de **125 000 \$**

La stabilité financière est essentielle pour assurer la pérennité de la Fondation. Dans cet esprit, nous avons :

- répondu aux besoins des membres en mettant en œuvre les idées recueillies par le biais de sondages auprès des membres et de discussions ouvertes.
- investi dans des titres à court terme générant un faible rendement.
- accumulé un surplus qui couvre 76 % de nos dépenses générales de fonctionnement.
- engagé des consultants pour nous aider avec notre demande au gouvernement du Canada pour financer le programme de surveillance de la FCAR. [En savoir plus sur notre demande.](#)

ÉTATS FINANCIERS
de la
**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**
Pour l'exercice clos le
31 MARS 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la

FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/ CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

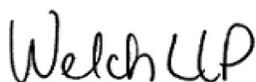
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 28 juin 2022.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	316 567 \$	986 854 \$
Placements à court terme (note 4)	2 000 000	500 000
Débiteurs	211 545	424 488
TVH à recevoir	4 020	7 045
Charges payées d'avance	<u>52 755</u>	<u>45 376</u>
	2 584 887	1 963 763
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	 <u>10 936</u>	 <u>6 135</u>
	<u>2 595 823</u> \$	<u>1 969 898</u> \$
 <u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	268 794 \$	475 619 \$
Contributions reportées - programme international (note 6)	1 423 079	670 174
Produits reportés - cotisations des membres, formation et autres (note 7)	36 676	77 322
Avantages incitatifs à la location	<u>30 012</u>	<u>35 308</u>
	1 758 561	1 258 423
 ACTIF NET		
Non affecté	<u>837 262</u>	<u>711 475</u>
	<u>2 595 823</u> \$	<u>1 969 898</u> \$

Approuvé par le conseil:

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Produits		
Cotisations et contributions des membres	1 250 915 \$	1 330 241 \$
Contributions - programme international (note 6)	1 239 154	1 371 053
Perfectionnement professionnel	648 296	279 570
Contributions gouvernementales (note 8)	103 635	327 616
Autres programmes	59 397	48 750
Intérêts et autres	<u>7 180</u>	<u>3 961</u>
	<u>3 308 577</u>	<u>3 361 191</u>
Charges		
Charges directes des programmes		
Recherche, méthodologie et publications	320 403	469 232
Éducation et perfectionnement professionnel	618 851	463 576
Partage des connaissances et réseautage	55 185	55 671
Programme international	<u>1 086 891</u>	<u>1 258 293</u>
	<u>2 081 330</u>	<u>2 246 772</u>
Charges générales		
Développement durable et reddition de comptes	290 523	170 033
Fonctionnement et autres services de soutien	802 659	701 200
Amortissement	<u>8 278</u>	<u>20 545</u>
	<u>1 101 460</u>	<u>891 778</u>
Charges totales	<u>3 182 790</u>	<u>3 138 550</u>
Excédent des produits sur les charges	125 787	222 641
Actif net non affecté, début de l'exercice	<u>711 475</u>	<u>488 834</u>
Actif net non affecté, fin de l'exercice	<u>837 262 \$</u>	<u>711 475 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	125 787 \$	222 641 \$
Ajustement pour :		
Amortissement	<u>8 278</u>	<u>20 545</u>
	134 065	243 186
Variations du fonds de roulement hors trésorerie :		
Débiteurs	212 943	(132 920)
TVH à recevoir	3 025	12 159
Charges payées d'avance	(7 379)	3 297
Créditeurs et charges à payer	(206 825)	267 878
Contributions reportées - programme international	752 905	34 829
Produits reportés - cotisations des membres, formation et autres	(40 646)	65 618
Avantages incitatifs à la location	<u>(5 296)</u>	<u>(5 296)</u>
	<u>842 792</u>	<u>488 751</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 079)	(2 255)
Achat de placements	<u>(1 500 000)</u>	<u>(500 000)</u>
	<u>(1 513 079)</u>	<u>(502 255)</u>
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(670 287)	(13 504)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>986 854</u>	<u>1 000 358</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>316 567 \$</u>	<u>986 854 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation/Canadian Audit and Accountability Foundation (la « Fondation ») a été constituée en 1980 par des lettres patentes en vertu des dispositions de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La Fondation a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (la « Loi ») le 9 septembre 2014.

Conformément aux statuts de prorogation de la Fondation en vertu de la Loi, l'objectif de la Fondation est de promouvoir et de renforcer l'audit, la surveillance et la responsabilisation du secteur public au Canada et à l'étranger. La Fondation assure l'éducation, la recherche et le renforcement des capacités des auditeurs du secteur public et des comités de surveillance parlementaire, en les aidant à travailler avec d'autres fonctionnaires pour un gouvernement responsable. Les produits et services de la Fondation sont très reconnus, cités et utilisés par les auditeurs, les législateurs et d'autres fonctionnaires au Canada et à l'étranger.

Une importante partie des produits de la Fondation, y compris un apport affecté aux charges générales, provient d'Affaires mondiales Canada (« AMC »), tel qu'il est indiqué à la note 8 des présents états financiers. De plus, la Fondation tire environ 55 % de ses cotisations et contributions d'un seul membre. Afin de maintenir son niveau actuel d'opérations, la Fondation doit maintenir ces sources de revenus.

La Fondation a été organisée et est exploitée aux fins décrites ci-dessus et, de ce fait, n'est pas imposable en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement être raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts grevés d'une affectation d'origine externe, le cas échéant, sont initialement reportés et ensuite comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées.

La Fondation établit les cotisations de ses membres sur une base annuelle, lesquelles sont comptabilisées en tant que produits pour l'année à laquelle les cotisations se rapportent.

Les produits liés au perfectionnement professionnel sont constatés dans l'exercice au cours duquel les biens et les services sont rendus ou vendus.

Coûts de développement

La Fondation crée des produits éducatifs et publie des rapports de recherche aux fins décrites à la note 1. Les frais facturés pour l'utilisation de ces rapports sont généralement établis de manière à recouvrir les coûts directs. Les frais de développement connexes sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

Ventilation des charges

Les charges de la Fondation sont présentées dans l'état des résultats et de l'actif net sur une base fonctionnelle. Les dépenses attribuées à une fonction particulière sont directement liées à la production de cette catégorie fonctionnelle et ne sont donc pas considérées comme des charges indirectes réparties. La Fondation n'attribue pas ses frais généraux à d'autres catégories de charges fonctionnelles.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation sont initialement inscrits à la juste valeur ajustée des frais de transaction. Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer. L'encaisse est ultérieurement comptabilisée à la juste valeur. Les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti.

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction dans les opérations dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction des coûts de transaction directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge.

Apports de biens et services

Les membres et les autres contributeurs consacrent beaucoup de temps et prennent en charge les coûts liés à certaines activités de la Fondation. Ces services sont utilisés dans l'exercice normal des activités de la Fondation mais, dans certains cas, leur juste valeur et leur exhaustivité ne peuvent pas faire l'objet d'une estimation raisonnable. Certains de ces services offerts à titre gratuit n'auraient pas été autrement achetés par la Fondation, de sorte qu'ils ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. D'autres services auraient toutefois dû être achetés par la Fondation à défaut d'un apport et leur juste valeur et leur exhaustivité peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable de sorte qu'ils sont comptabilisés dans les états financiers. Les avantages découlant de ces apports de services sont inclus dans les produits et une charge équivalente est comptabilisée. Il n'y a donc pas d'incidence sur l'excédent des produits sur les charges de la Fondation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles comprennent le mobilier, l'équipement de bureau et le matériel informatique. L'amortissement du mobilier et de l'équipement de bureau est établi selon la méthode linéaire sur une période de trois ans. L'amortissement du matériel informatique est établi selon la méthode linéaire sur une durée de quatre ans. Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel à long terme pour la Fondation, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location, tels que le loyer gratuit, sont reportés et amortis sur la durée du bail. L'amortissement annuel est comptabilisé en diminution de la charge de location.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - suite

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et de passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et les ajustements sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur initiale des instruments financiers, la recouvrabilité des débiteurs, la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles, l'estimation des provisions pour les charges à payer, l'estimation des salaires et avantages attribués aux divers secteurs opérationnels et des estimations des apports en nature comptabilisés dans les états financiers.

3. **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers exposent la Fondation à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels celle-ci peut être soumise.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit résultant de la possibilité que les parties ne respectent pas leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de la Fondation est la somme de la valeur comptable de l'encaisse, des placements et des débiteurs. L'encaisse et les placements de la Fondation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction juge que le risque rattaché à ces instruments financiers est minime. Les soldes des débiteurs sont gérés et analysés de façon continue. Par conséquent, la direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaises créances.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. La Fondation répond à ses besoins de liquidité en établissant des budgets et des projections de flux de trésorerie futurs pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la volatilité des marchés. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix-autre.

i) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères. Les instruments financiers de la Fondation sont libellés en dollars canadiens. Par conséquent, la Fondation n'est pas exposée aux fluctuations des taux de change sur ces instruments financiers autre qu'un montant d'encaisse détenu dans un compte bancaire en devise américaine. De plus, la Fondation engage des dépenses en devises étrangères liées à ses activités internationales et est donc exposée aux fluctuations des taux de change sur ses dépenses futures. L'encaisse comprend 53 991 \$ (2021 - 95 465 \$) initialement libellé en dollars américains.

FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

Risque de marché - suite

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation estime qu'elle n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt significatif sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Toutefois, la Fondation détient des instruments financiers à taux variable, soit ses soldes de trésorerie, qui sont exposés au risque de taux d'intérêt.

iii) *Risque de prix-autre*

Le risque de prix-autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations dans les prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Puisque la Fondation ne détient pas de titres cotés en bourse, elle n'est pas exposée au risque de prix-autre.

Changements dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu des changements importants dans les niveaux d'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

4. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme se composent de :

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
CPG encaissable - 0,35%, échéant en juin 2022	500 000	\$	-	\$
CPG encaissable - 0,45%, échéant en octobre 2022	1 500 000		-	
CPG encaissable - 0,40% échu en juin 2021	<u>-</u>		<u>500 000</u>	
	<u>2 000 000</u>	\$	<u>500 000</u>	\$

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées de :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Mobilier, équipement de bureau et matériel informatique	28 666 \$	62 199 \$
Amortissement cumulé	<u>(17 730)</u>	<u>(56 064)</u>
	<u>10 936 \$</u>	<u>6 135 \$</u>

6. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - PROGRAMME INTERNATIONAL

Les coûts du programme international sont financés par AMC avec des apports de biens et de services d'experts canadiens du Bureau du vérificateur général du Canada, des bureaux d'audit provinciaux, de la Fondation, des bureaux d'audit municipaux, des parlementaires et des Canadiens. AMC paie les coûts directs associés au programme et contribue aux charges générales de la Fondation.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début de l'exercice	670 174 \$	635 345 \$
Avances versées par AMC	<u>1 992 059</u>	<u>1 405 882</u>
	2 662 233	2 041 227
Produits constatés représentant les charges pour l'exercice incluant la contribution versée aux charges générales	<u>(1 239 154)</u>	<u>(1 371 053)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 423 079 \$</u>	<u>670 174 \$</u>

Une entente avec AMC a été signée le 29 mars 2018 et prévoit un financement total de 14 950 000 \$ jusqu'au 31 mars 2025.

7. PRODUITS REPORTÉS - COTISATIONS DES MEMBRES, FORMATION ET AUTRES

Les produits reportés - cotisations des membres, formation et autres sont établis comme suit :

	Cotisations des membres			2022	2021
	<u>Formation</u>	<u>Autres</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début de l'exercice	29 313 \$	40 459 \$	7 550 \$	77 322 \$	11 704 \$
Avances reçues	21 333	8 843	6 500	36 676	87 568
Produits constatés	<u>(29 313)</u>	<u>(40 459)</u>	<u>(7 550)</u>	<u>(77 322)</u>	<u>(21 950)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>21 333 \$</u>	<u>8 843 \$</u>	<u>6 500 \$</u>	<u>36 676 \$</u>	<u>77 322 \$</u>

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION/
CANADIAN AUDIT AND ACCOUNTABILITY FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

8. CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

En mars 2020, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il fournirait un financement d'urgence en réponse aux mesures que diverses entreprises devaient prendre concernant la pandémie de COVID-19.

Le montant des subventions attribuable à l'exercice financier de la Fondation clos le 31 mars 2022 est indiqué ci-dessous :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	83 446 \$	255 982 \$
Subvention salariale temporaire (SST)	-	14 076
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	20 189	37 558
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) - partie non remboursable	<u>-</u>	<u>20 000</u>
	103 635	327 616
Montants reçus au cours de l'exercice	<u>(103 635)</u>	<u>(262 241)</u>
Montant net dû par le gouvernement du Canada	<u>-</u> \$	<u>65 375</u> \$

9. SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Le montant total des charges salariales et des avantages sociaux pour l'exercice 2022 s'élève à 2 241 007 \$ (2021 - 2 218 185 \$). Les charges salariales et les avantages sociaux sont répartis entre les diverses activités opérationnelles en fonction des feuilles de temps des employés, comme indiqué dans le tableau suivant :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Recherche, méthodologie et publications	251 934 \$	430 193 \$
Éducation et perfectionnement professionnel	398 470	343 607
Partage des connaissances et réseautage	53 917	53 965
Programme international	749 139	742 815
Développement durable et reddition de comptes	209 110	147 853
Exploitation et autres services de soutien	<u>578 437</u>	<u>499 752</u>
	<u>2 241 007</u> \$	<u>2 218 185</u> \$

Les charges salariales et les avantages sociaux comprennent des apports de services d'une valeur de 234 000 \$ (2021 - 351 121 \$) qui sont aussi inclus dans les produits de cotisations et de contributions des membres, n'entraînant aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de la Fondation.

10. ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée à effectuer des paiements en vertu d'un contrat de location-exploitation pour des locaux jusqu'au 30 novembre 2027. Les loyers minimums exigibles jusqu'à la date d'échéance du bail sont les suivants :

2023	70 928 \$
2024	70 928
2025	72 406
2026	75 361
2027 et suivants	125 602